

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
24800074700092**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
EPCI COMMUNAUTE COMMUNES - PAYS DU
COQUELICOT

POSTE COMPTABLE DE : Service Gestion Comptable d'Albert

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : COMCO - Assainissement Concession (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	31
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	32
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	33

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	37

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-8 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 953 161,25	1 250 423,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 702 738,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 953 161,25	1 953 161,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 050 132,10	2 031 912,65
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	181 015,17	883 809,76
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 684 575,14	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 915 722,41	2 915 722,41

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 868 883,66	4 868 883,66
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	249 250,00	0,00	288 943,00	288 943,00	288 943,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		350 250,00	0,00	396 443,00	396 443,00	396 443,00
66	Charges financières	227 000,00	0,00	194 935,60	194 935,60	194 935,60
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		588 250,00	0,00	604 378,60	604 378,60	604 378,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	671 001,23		758 782,65	758 782,65	758 782,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	527 791,00		590 000,00	590 000,00	590 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 198 792,23		1 348 782,65	1 348 782,65	1 348 782,65
TOTAL		1 787 042,23	0,00	1 953 161,25	1 953 161,25	1 953 161,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 953 161,25

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	55 500,00	55 500,00	55 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	932 692,00	0,00	1 083 923,00	1 083 923,00	1 083 923,00
Total des recettes de gestion des services		940 692,00	0,00	1 139 423,00	1 139 423,00	1 139 423,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		941 692,00	0,00	1 140 423,00	1 140 423,00	1 140 423,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	104 600,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		104 600,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL		1 046 292,00	0,00	1 250 423,00	1 250 423,00	1 250 423,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

702 738,25

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 953 161,25

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

1 238 782,65

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	95 000,00	119 412,07	145 000,00	145 000,00	264 412,07
21	Immobilisations corporelles	727 794,93	14 641,97	670 236,19	670 236,19	684 878,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	46 961,13	362 500,00	362 500,00	409 461,13
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	822 794,93	181 015,17	1 177 736,19	1 177 736,19	1 358 751,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	55 949,57	55 949,57	55 949,57
16	Emprunts et dettes assimilées	673 500,00	0,00	656 446,34	656 446,34	656 446,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	673 500,00	0,00	712 395,91	712 395,91	712 395,91
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 496 294,93	181 015,17	1 890 132,10	1 890 132,10	2 071 147,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	104 600,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	154 600,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	TOTAL	1 650 894,93	181 015,17	2 050 132,10	2 050 132,10	2 231 147,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 915 722,41****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	15 650,00	532 524,56	188 130,00	188 130,00	720 654,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	351 285,20	400 000,00	400 000,00	751 285,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 650,00	883 809,76	588 130,00	588 130,00	1 471 939,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	90 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	105 650,00	883 809,76	633 130,00	633 130,00	1 516 939,76
021	Virement de la section d'exploitation (4)	671 001,23		758 782,65	758 782,65	758 782,65

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	527 791,00		590 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 248 792,23		1 398 782,65	1 398 782,65	1 398 782,65
TOTAL		1 354 442,23	883 809,76	2 031 912,65	2 031 912,65	2 915 722,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 915 722,41
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 238 782,65
--	--------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****II****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	288 943,00		288 943,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	102 000,00		102 000,00
014	Atténuations de produits	500,00		500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	194 935,60	0,00	194 935,60
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	590 000,00	591 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		758 782,65	758 782,65
Dépenses d'exploitation – Total		604 378,60	1 348 782,65	1 953 161,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 953 161,25**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	55 949,57	110 000,00	165 949,57
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	656 446,34	0,00	656 446,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	264 412,07	0,00	264 412,07
21	Immobilisations corporelles (6)	684 878,16	0,00	684 878,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	409 461,13	50 000,00	459 461,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 071 147,27	160 000,00	2 231 147,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**684 575,14**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 915 722,41**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	55 500,00		55 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 083 923,00		1 083 923,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	110 000,00	111 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 140 423,00	110 000,00	1 250 423,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	702 738,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 953 161,25
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	45 000,00	0,00	45 000,00
13	Subventions d'investissement	720 654,56	0,00	720 654,56
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	751 285,20	0,00	751 285,20
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		590 000,00	590 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		758 782,65	758 782,65
Recettes d'investissement – Total		1 516 939,76	1 398 782,65	2 915 722,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 915 722,41
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	249 250,00	288 943,00	288 943,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	4 500,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	230 700,00	264 643,00	264 643,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	7 500,00	7 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	3 500,00	4 000,00	4 000,00
618	Divers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 550,00	1 300,00	1 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	102 000,00	102 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	100 000,00	102 000,00	102 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 000,00	500,00	500,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 000,00	500,00	500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		350 250,00	396 443,00	396 443,00
66	Charges financières (b) (8)	227 000,00	194 935,60	194 935,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	226 000,00	193 935,60	193 935,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	12 000,00	12 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		588 250,00	604 378,60	604 378,60
023	Virement à la section d'investissement	671 001,23	758 782,65	758 782,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	527 791,00	590 000,00	590 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	527 791,00	590 000,00	590 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 198 792,23	1 348 782,65	1 348 782,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 198 792,23	1 348 782,65	1 348 782,65
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 787 042,23	1 953 161,25	1 953 161,25

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 953 161,25

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	55 833,58
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 833,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	55 500,00	55 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	55 500,00	55 500,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	8 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	932 692,00	1 083 923,00	1 083 923,00
757	Redevances des fermiers, concession..	932 692,00	1 083 923,00	1 083 923,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		940 692,00	1 139 423,00	1 139 423,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		941 692,00	1 140 423,00	1 140 423,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	104 600,00	110 000,00	110 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	104 600,00	110 000,00	110 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		104 600,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 046 292,00	1 250 423,00	1 250 423,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	702 738,25
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 953 161,25

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	95 000,00	145 000,00	145 000,00
2031	Frais d'études	95 000,00	145 000,00	145 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	727 794,93	670 236,19	670 236,19
2111	Terrains nus	30 500,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	650 236,19	650 236,19
21562	Service d'assainissement	682 294,93	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	15 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	362 500,00	362 500,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	362 500,00	362 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		822 794,93	1 177 736,19	1 177 736,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 949,57	55 949,57
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	55 949,57	55 949,57
16	Emprunts et dettes assimilées	673 500,00	656 446,34	656 446,34
1641	Emprunts en euros	508 500,00	608 446,34	608 446,34
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	165 000,00	48 000,00	48 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		673 500,00	712 395,91	712 395,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 496 294,93	1 890 132,10	1 890 132,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	104 600,00	110 000,00	110 000,00
Reprises sur autofinancement antérieur		104 600,00	110 000,00	110 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	19 000,00	24 000,00	24 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 400,00	6 400,00	6 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 700,00	1 700,00	1 700,00
13918	Autres subventions d'équipement	77 500,00	77 900,00	77 900,00
Charges transférées		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		154 600,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 650 894,93	2 050 132,10	2 050 132,10

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

181 015,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

684 575,14

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 915 722,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	15 650,00	188 130,00	188 130,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	15 650,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	188 130,00	188 130,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	400 000,00	400 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 650,00	588 130,00	588 130,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	45 000,00	45 000,00
10222	FCTVA	90 000,00	45 000,00	45 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		90 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		105 650,00	633 130,00	633 130,00
021	Virement de la section d'exploitation	671 001,23	758 782,65	758 782,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	527 791,00	590 000,00	590 000,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 269,00	5 300,00	5 300,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	4 600,00	4 600,00
28158	Autres	2 321,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	177 722,00	218 550,00	218 550,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	245 550,00	245 550,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	343 479,00	116 000,00	116 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 198 792,23	1 348 782,65	1 348 782,65
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 248 792,23	1 398 782,65	1 398 782,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 354 442,23	2 031 912,65	2 031 912,65

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	883 809,76
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 915 722,41
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : Travaux Réseaux et STEP Bouzincourt

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	34 479,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 831,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	18 831,78	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 592 945,68									
1641 Emprunts en euros (total)					11 592 945,68									
000072 (ALBERT)	DEXIA CL	15/01/1997	15/01/1997	01/05/1997	129 581,66	F	Taux fixe à 6,79 %	6,790	6,965	EUR	T	C	O	A-1
000085 (ALBERT)	DEXIA CL	01/05/1997	01/05/1997	01/09/1997	129 581,66	F	Taux fixe à 6,78 %	6,780	6,954	EUR	T	C	O	A-1
000089 (ALBERT)	DEXIA CL	26/11/1997	26/11/1997	01/03/1998	135 984,52	F	Taux fixe à 6,25 %	6,250	6,398	EUR	T	C	O	A-1
000108 (ALBERT)	DEXIA CL	20/10/1999	20/10/1999	01/02/2000	175 824,94	F	Taux fixe à 5,85 %	5,850	5,980	EUR	T	C	O	A-1
000122 (ALBERT)	DEXIA CL	04/12/2000	04/12/2000	01/07/2001	263 895,40	F	Taux fixe à 6,28 %	6,280	6,280	EUR	A	C	O	A-1
000133 (ALBERT)	DEXIA CL	10/07/2001	10/07/2001	01/11/2001	393 352,31	F	Taux fixe à 6,01 %	6,010	6,147	EUR	T	C	O	A-1
000141 (ALBERT)	DEXIA CL	01/11/2001	01/11/2001	01/01/2003	195 896,99	F	Taux fixe à 5,62 %	5,620	5,620	EUR	A	C	O	A-1
000143 (ALBERT)	DEXIA CL	01/08/2003	01/08/2003	01/02/2004	272 994,40	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4,684	EUR	S	C	O	A-1
000153 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	04/04/2003	04/04/2003	01/05/2004	231 969,00	F	Taux fixe à 4,88 %	4,880	4,880	EUR	A	C	O	A-1
000157 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	30/06/2003	30/06/2003	01/01/2004	132 998,00	F	Taux fixe à 4,38 %	4,380	4,428	EUR	S	C	O	A-1
000164 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	06/12/2004	06/12/2004	01/01/2006	396 089,00	V	Euribor 6M-Floor -0.12 sur Euribor 6M + 0.12	2,316	2,371	EUR	A	C	O	A-1
000171 (ALBERT)	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/08/2005	01/02/2006	236 407,00	F	Taux fixe à 3,76 %	3,760	3,795	EUR	S	C	O	A-1
000190 (ALBERT)	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/04/2006	13/04/2006	25/04/2010	99 776,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000192 (ALBERT)	DEXIA CL	02/01/2009	02/01/2009	01/10/2009	1 338 000,00	V	LEP(Préfixé) + 1.11	3,400	3,454	EUR	T	C	O	A-1
000193 (ALBERT)	SOCIETE GENERALE	20/04/2009	20/04/2009	22/10/2009	1 868 933,00	F	Taux fixe à 4,6656 %	4,666	4,734	EUR	S	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Cate- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
000196 (ALBERT)	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/07/2008	23/07/2008	21/10/2010	83 790,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000197 (ALBERT)	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/07/2005	01/07/2005	30/01/2010	1 440 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000198 (ALBERT)	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/12/2007	20/12/2007	21/10/2010	390 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
11AL028 (Herissant)	CAISSE D'EPARGNE	05/04/2011	27/07/2011	25/08/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4,630	EUR	A	P	O	A-1
1217063 (ALBERT)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/02/2012	24/02/2012	01/03/2013	108 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1335999 (AVELUY)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2014	01/01/2018	01/10/2018	225 542,71	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1336000 (AVELUY)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/05/2017	01/01/2018	01/03/2018	178 566,60	F	Taux fixe à 1,79 %	1,790	1,790	EUR	T	P	O	A-1
17481 (Herissant)	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	10/10/2013	10/10/2015	81 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
181611 (ALBERT)	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	20/10/2014	01/01/2018	15/01/2018	750 510,37	F	Taux fixe à 2,97 %	2,970	3,003	EUR	T	P	O	A-1
333992 (Herissant)	CREDIT AGRICOLE	11/09/2015	30/09/2015	05/01/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2,53 %	2,530	2,530	EUR	A	P	O	A-1
521460 (BRAY)	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	29/12/2016	01/01/2018	15/01/2018	130 725,01	F	Taux fixe à 1,71 %	1,710	1,721	EUR	T	P	O	A-1
715603 (Herissant)	CREDIT AGRICOLE	20/11/2017	31/01/2018	15/01/2019	200 000,00	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	1,900	EUR	A	P	O	A-1
72160039204 (Demarcourt)	CREDIT AGRICOLE	24/05/2017	24/05/2017	05/05/2018	47 921,46	F	Taux fixe à 2,03 %	2,030	2,030	EUR	A	P	O	A-1
72210671882 (AVELUY)	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	08/06/2015	01/01/2018	15/09/2018	137 796,61	F	Taux fixe à 2,27 %	2,270	2,270	EUR	A	P	O	A-1
81971 (Herissant)	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/06/2010	25/06/2010	11/05/2013	92 809,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
CP1465 - CONSO	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/07/2021	31/12/2021	31/01/2022	1 025 000,00	F	Taux fixe à 0,96 %	0,960	0,978	EUR	M	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					940 921,27								
1681 Autres emprunts (total)					940 921,27								
12168 (AVELUY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/07/2016	01/01/2018	08/12/2018	124 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O
17434 (AVELUY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/06/2013	01/01/2018	23/01/2018	64 417,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
17519 (BRAY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2013	01/01/2018	14/04/2018	53 246,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
17519 (BRAY) 2	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2013	01/01/2018	25/09/2018	35 497,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
17527 (BRAY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/06/2013	01/01/2018	19/11/2018	100 454,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
18907 (AVELUY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/03/2014	01/01/2018	19/11/2018	21 825,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
19794 (AVELUY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/03/2014	01/01/2018	03/12/2018	44 056,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
85667 (AVELUY)	Agence de l'Eau Artois Picardie	18/07/2011	01/01/2018	28/02/2018	37 672,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
99153	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2017	11/09/2021	11/09/2022	459 051,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					12 533 866,95								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mos).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 363 155,54					514 862,99	159 055,54	0,00	48 396,55	48 396,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 363 155,54					514 862,99	159 055,54	0,00	48 396,55	48 396,55
000072 (ALBERT)	N	0,00	A-1	14 037,78	3,08	F	Taux fixe à 6,79 %	6,965	4 319,40	843,18	0,00	108,15	108,15
000085 (ALBERT)	N	0,00	A-1	15 117,62	3,42	F	Taux fixe à 6,78 %	6,954	4 319,40	915,15	0,00	58,98	58,98
000089 (ALBERT)	N	0,00	A-1	18 131,66	3,92	F	Taux fixe à 6,25 %	6,398	4 532,80	1 026,99	0,00	68,47	68,47
000108 (ALBERT)	N	0,00	A-1	35 164,80	5,83	F	Taux fixe à 5,85 %	5,960	5 860,84	1 928,58	0,00	280,95	280,95
000122 (ALBERT)	N	0,00	A-1	61 575,54	6,50	F	Taux fixe à 6,28 %	6,280	8 796,50	3 866,94	0,00	1 648,05	1 648,05
000133 (ALBERT)	N	0,00	A-1	101 615,65	7,58	F	Taux fixe à 6,01 %	6,147	13 111,76	5 811,59	0,00	871,74	871,74
000141 (ALBERT)	N	0,00	A-1	58 769,09	8,00	F	Taux fixe à 5,82 %	5,620	6 529,90	3 302,82	0,00	2 927,88	2 927,88
000143 (ALBERT)	N	0,00	A-1	84 722,40	8,58	F	Taux fixe à 4,63 %	4,684	9 413,60	3 813,68	0,00	1 443,15	1 443,15
000153 (ALBERT)	N	0,00	A-1	46 393,80	4,33	F	Taux fixe à 4,98 %	4,880	9 278,76	2 264,02	0,00	1 202,44	1 202,44
000157 (ALBERT)	N	0,00	A-1	26 599,20	4,50	F	Taux fixe à 4,38 %	4,428	5 319,84	1 106,79	0,00	463,43	463,43
000164 (ALBERT)	N	0,00	A-1	39 608,90	1,00	V	(TAG 6M(Postfixe))-Floor -0,15 sur TAG 6M(Postfixe)) + 0,15	0,692	19 804,45	502,11	0,00	199,24	199,24
000171 (ALBERT)	N	0,00	A-1	23 640,52	1,58	F	Taux fixe à 3,76 %	3,795	11 820,36	777,77	0,00	183,95	183,95
000190 (ALBERT)	N	0,00	A-1	29 932,90	5,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 988,80	0,00	0,00	0,00	0,00
000192 (ALBERT)	N	0,00	A-1	384 675,00	5,50	V	(LEP(Préfixe)) + 1,11)-Floor -1,11 sur LEP(Préfixe) %	7,302	66 900,00	23 717,72	0,00	4 800,08	4 800,08
000193 (ALBERT)	N	0,00	A-1	1 048 440,48	10,31	F	Taux fixe à 4,6656 %	4,734	79 381,25	48 064,57	0,00	8 670,86	8 670,86
000196 (ALBERT)	N	0,00	A-1	25 137,00	5,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 189,50	0,00	0,00	0,00	0,00
000197 (ALBERT)	N	0,00	A-1	432 000,00	5,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000198 (ALBERT)	N	0,00	A-1	138 017,43	5,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 002,89	0,00	0,00	0,00	0,00
11AL028 (Herissant)	N	0,00	A-1	288 820,88	11,01	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	18 537,46	13 372,41	0,00	12 340,31	12 340,31

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1217063 (ALBERT)	N	0,00	A-1	36 093,55	3,17	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	8 435,38	1 627,82	0,00	1 036,02
1335999 (AVELUY)	N	0,00	A-1	175 422,13	20,75	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	8 353,43	7 016,89	0,00	1 652,12
1336000 (AVELUY)	N	0,00	A-1	142 186,67	18,67	F	Taux fixe à 1,79 %	1,790	6 448,80	2 485,40	0,00	194,43
17481 (Herissart)	N	0,00	A-1	68 814,72	10,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 255,88	0,00	0,00	0,00
181611 (ALBERT)	N	0,00	A-1	591 580,10	15,79	F	Taux fixe à 2,97 %	3,003	29 341,29	17 245,15	0,00	3 478,85
333992 (Herissart)	N	0,00	A-1	129 320,39	11,01	F	Taux fixe à 2,53 %	2,530	9 360,31	3 271,81	0,00	2 992,84
521460 (BRAY)	N	0,00	A-1	94 482,11	13,04	F	Taux fixe à 1,71 %	1,721	6 409,52	1 574,68	0,00	313,76
715603 (Herissart)	N	0,00	A-1	156 821,96	14,04	F	Taux fixe à 1,9 %	1,900	9 134,01	2 979,62	0,00	2 689,15
72160039204 (Demancourt)	N	0,00	A-1	23 096,79	4,34	F	Taux fixe à 2,03 %	2,030	4 435,97	468,91	0,00	247,31
72210671882 (AVELUY)	N	0,00	A-1	88 170,48	8,71	F	Taux fixe à 2,27 %	2,270	8 940,44	2 001,47	0,00	524,57
81971 (Herissart)	N	0,00	A-1	41 764,09	8,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 640,45	0,00	0,00	0,00
C*1465 - CONSO	N	0,00	A-1	943 000,00	23,00	F	Taux fixe à 0,96 %	0,978	41 000,00	9 069,47	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		708 818,23					47 717,93	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		708 818,23					47 717,93	0,00	0,00	0,00
12168 (AVELUY)	N	0,00	A-1	63 910,00	13,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 565,00	0,00	0,00	0,00
17434 (AVELUY)	N	0,00	A-1	42 944,91	11,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 578,73	0,00	0,00	0,00
17519 (BRAY)	N	0,00	A-1	35 497,59	11,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 958,12	0,00	0,00	0,00
17519 (BRAY) 2	N	0,00	A-1	23 665,06	11,73	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 972,08	0,00	0,00	0,00
17527 (BRAY)	N	0,00	A-1	65 000,13	10,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 909,09	0,00	0,00	0,00
18907 (AVELUY)	N	0,00	A-1	14 550,49	11,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 212,53	0,00	0,00	0,00
19794 (AVELUY)	N	0,00	A-1	26 434,15	11,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 202,83	0,00	0,00	0,00
85667 (AVELUY)	N	0,00	A-1	23 670,00	9,16	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 367,00	0,00	0,00	0,00
99153	N	0,00	A-1	413 145,90	17,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	22 952,55	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 071 973,77					562 580,92	159 055,54	0,00	48 396,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 071 973,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	16-12-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études, de recherche et de développement	5	10/12/2018
	Concessions et droits similaires	5	10/12/2018
	Autres immobilisations incorporelles	5	10/12/2018
	Agencements et aménagements de terrains nus	20	10/12/2018
	Agencements et aménagements de terrains bâtis	20	10/12/2018
	Construction de bâtiments d'exploitation	40	10/12/2018
	Aménagement des constructions bâtiments d'exploitation	15	10/12/2018
	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2018
	Matériel spécifique - réseau d'adduction d'eau	50	10/12/2018
	Matériel spécifique - réseau d'adduction d'assainissement	60	10/12/2018
	Matériel industriel	15	10/12/2018
	Outillage industriel	5	10/12/2018
	Matériel spécifique - service de distribution d'eau	15	10/12/2018
	Matériel spécifique - service d'assainissement	15	10/12/2018
	Aménagement du matériel et outillage industriel	15	10/12/2018
	Agencements et aménagements divers	15	10/12/2018
	Matériel de transport - Véhicule léger	7	10/12/2018
	Matériel de transport - Véhicule technique	10	10/12/2018
	Matériel de bureau et matériel informatique	3	10/12/2018
	Mobilier	10	10/12/2018
	Autres immobilisations corporelles	10	10/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-684 575,14	-684 575,14
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	702 794,59	702 794,59
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	18 219,45	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	18 219,45	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	18 219,45	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	766 446,34	766 446,34
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 393 782,65	1 393 782,65
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	627 336,31	627 336,31

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		766 446,34	766 446,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		656 446,34	656 446,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	608 446,34	608 446,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	48 000,00	48 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		110 000,00	110 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	110 000,00	110 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	IV A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	IV A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2024-ASS1 Création d un poste Rue de Béthisy	725 000,00	0,00	725 000,00	0,00	362 500,00	0,00
2024-ASS2 Restructuration des réseaux (Prairie/Corbie/Dernancourt)	2 422 590,00	0,00	2 422 590,00	0,00	140 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUL : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directrice Générale des Services	A	0	8 462,00
Attaché principal	A	0	4 040,00
Attaché	A	0	1 361,00
Attaché	A	0	4 619,00
Ingénieur	A	0	25 651,00
Rédacteur territorial	B	0	3 140,00
Rédacteur territorial	B	0	2 352,00
Rédacteur territorial	B	0	841,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	909,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	2 877,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0	23 447,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0	5 246,00
Adjoint administratif	C	0	2 535,00
Adjoint administratif	C	0	2 018,00
Rédacteur territorial	C	0	2 286,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0	12 216,00
TOTAL GENERAL	A B C	0	102 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 92

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 75

VOTES :

Pour : 63

Contre : 2

Abstentions : 4

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1) Le Président,

A Albert le 08/04/2024

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albert, le 08/04/2024

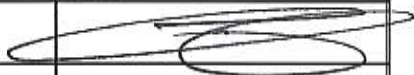
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ADAMCZYK Virginie	
ARCHELIN Michèle	
BASSERIE Patrice	
BAYARD Hervé	
BEAUVARLET Franck	
BEGYN Emilie	
BERNARD Christian	
BERTON Shanael	
BIERWALD Dominique	
BILLORE Jean-Pierre	
BOURGUIGNON Francis	
BOXOEN Julie	
BROOD Sylvie	
BRUGE Emilie	
BRUNEL Stéphane	
BUISSET Christophe	
CAILLET Michel	
CARNAT Jean Pierre	
CARNEL Cyril	
CARON-DECROIX Virginie	
CARPI Jean-Pierre	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

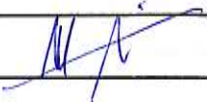
IV
D

CATHERINE Laurence	
CAUCHEFER Patrick	
CHAVATTE Jean Claude	
CLEMENT Laurie	
CLIQUET Claude	
COLSON Fabrice	
COULON Eric	
COZETTE Véronique	
CROCHET Geoffrey	
DACHEUX Michel	
DACHICOURT Fabien	
DAUCHET Marc	
DE BRETAGNE Maxence	
DEGARDIN Alain	
DEHAN Laetitia	
DEKYDTSPOTTER Pascal	
DELAPORTE Mathieu	
DELATTRE René	
DELORAINÉ Christophe	
DEMAILLY Myriam	
DEMILLY Stéphane	
DESTOMBES Michel	
DEVILLERS Dominique	
DHEILLY Eric	
DUBUISSON Benoît	
FOURDINIER Jean-Luc	
FOURNIER Jean-Michel	
FRANCOMME Hugues	
FROIDEVAL Honoré	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FUSI Perrine	
GOUGEON Jocelyne	
GUENEZ Jean-Marie	
GUILLEMONT Bernard	
HAUDIQUET Nadine	
HOUDART Claudine	
JOUY Carine	
LAGACHE Ghislain	
LAIGNEL Alain	
LAJEUNESSE Maxime	
LAVAQUERIE Agnès	
LEBAILLY Geneviève	
LEDOUX Joris	
LEFEVRE Christelle	
LEGRAND Gérard	
LEMAIRE Anna-Maria	
LEMAITRE Christophe	
LEQUEUX Sylvain	
LETESSE Michel	
MAREEN Romain	
MASSON Thomas	
PARUCH Annabel	
PETIT Thibault	
PHILIPPE Régis	
PHILIPPE Vincent	
POMBOURG Bernadette	
POTIE Max	
RANDJIA Michel	
RIBEIRO-DHERET Cathy	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROUSSEL Roger	
ROUSSEL Valérie	
RUIN Jean-Christian	
SAUVAGE Claude	
SCHRICKE Patrick	
SENEZ Patrick	
SERGEANT Thierry	
VANSUYT Maryse	
VAQUETTE Monique	
VAQUETTE-TOURE Carole	
VIMEUX Cathy	
WARGNIER Peggy	
WATELAIN Michel	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2024, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

LE PRESIDENT,
 MICHEL WATELAIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE,
 GEOFFREY CROCHET

